



Slovensko predsedstvo EU 2008
Slovenian Presidency of the EU 2008
La Présidence slovène de l'UE 2008

DISCOURS

DE M. JANEZ JANŠA, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DE SLOVENIE ET PRESIDENT DU CONSEIL EUROPEEN A L'OCCASION DE L'ABOLITION DES CONTROLES AUX FRONTIERES AERIENNES INTERIEURES ET DE L'ADHESION COMPLETE DE LA SLOVENIE A L'ESPACE SCHENGEN

Zgornji Brnik, le 31 mars 2008

*Monsieur le Ministre,
Monsieur le Commissaire,
Monsieur le Président du Conseil d'État,
Mesdames et Messieurs les ministres et chers collègues,
Mesdames et Messieurs les députés de l'Assemblée nationale et membres du Conseil national,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Excellences,
Mesdames et Messieurs,*

Il y a trois mois, nous avons célébré le premier cap franchi par la Slovénie en vue d'intégrer l'espace européen de libre circulation des personnes et du capital. Aujourd'hui, nous avons définitivement intégré cet espace, et cela est de nouveau une occasion de réjouissances. Quand nous traversons, durant ces trois derniers mois, les anciennes frontières, il était naturel de se demander pourquoi dans les décennies passées nous avons besoin, en Europe, de frontières surveillées par des agents de police et, avant 2004, en ce qui concerne notre pays, également par des agents des douanes. N'oublions pas que, il n'y a pas si longtemps, ces mêmes frontières étaient contrôlées par des unités militaires! Les bâtiments de la police frontalière, des carabiniers et des douanes, à peine désaffectés, sont déjà devenus anachroniques, les vestiges archéologiques d'un passé récent. Ils sont tels des monuments incarnant les occasions perdues des générations passées qui, pour des raisons idéologiques, ont été incapables de dialoguer et de coopérer pour le bien de tous, sans démarcations et divisions.

L'Europe orientale et centrale a réussi, durant le printemps des nations d'il y a deux décennies, à finalement instaurer la démocratie et à bâtir des fondations économiques solides. Lors de cette transition du totalitarisme à la démocratie, en 1991, cet aéroport, appelé aujourd'hui Aéroport Jože Pučnik, a également été le théâtre d'événements tragiques. Pendant les combats pour la défense de l'aéroport contre l'assaut des chars de l'armée yougoslave, Peter Petrič, courageux membre de la défense territoriale slovène, a perdu la vie. Le 28 juin 1991, deux journalistes, l'allemand Nikolas Vogel et l'autrichien Norbert Werner, sont tombés sous les balles de l'armée yougoslave à l'endroit même où se déroule cette cérémonie, sur la piste d'atterrissage. En juin 1991, l'aéroport a été la cible d'une attaque destructive de la part des forces aériennes yougoslaves.

Aujourd'hui, alors qu'ici, en Slovénie, nous célébrons la dernière étape de l'adhésion des nouveaux Etats membres à l'espace de libre circulation des personnes de Schengen, nous désirons exprimer notre gratitude à tous les membres de la défense territoriale et de la police slovènes qui ont, en 1991, défendu et reconquis les postes-frontières terrestres, maritimes et aériens. Il y a 17 ans, les défenseurs et les libérateurs de

Rožna dolina, Šentilj, Holmec, Brnik, Radgona et des autres postes-frontières ont permis à la Slovénie de rejoindre la famille européenne au sein de laquelle toutes les nations sont sur un pied d'égalité.

Dans le contexte de règles politiques et économiques communes, dans un espace désireux de rassembler tous ses potentiels de développement, nous n'avons plus besoin de frontières classiques. L'Union européenne désire développer des conditions de prospérité et de croissance économique pour tous ses citoyens et a aussi l'ambition d'aider ceux au-delà de ses frontières. Nous voulons élargir l'espace de stabilité politique et économique également à la région des Balkans occidentaux. Cela nous paraît le seul moyen de mettre fin aux conflits ethniques et de faire finalement taire les armes et les discours nationalistes extrémistes.

Le principe d'abolition des frontières internes ne compromet pas la sécurité des citoyens des Etats membres de l'espace Schengen, comme certains le craignaient. Au contraire, les statistiques indiquent que le droit à la sûreté a été renforcé depuis que la Slovénie a intégré le système d'information Schengen : depuis lors, la Slovénie a réussi à arrêter, sur la base de mandats d'arrêt européens ou internationaux, 76 personnes, a saisi 357 véhicules volés et retrouvé 39 personnes portées disparues. A l'étranger, 21 personnes, pour lesquelles la Slovénie avait lancé des mandats d'arrêt, ont été arrêtées, et quatre personnes portées disparues, pour lesquelles nous n'avions plus aucune trace avant l'intégration à l'espace Schengen, ont été retrouvées.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui nous sommes témoins de la dernière étape de ce processus, c'est-à-dire l'abolition des contrôles aux frontières aériennes intérieures. Ceci marque l'accomplissement de l'espace Schengen. Le ciel au-dessus des Etats le composant est dorénavant libre. L'espace commun de Schengen est également un des fondements de la liberté, de la coopération et du progrès de l'Union européenne.

A cette occasion, maintenant que ce travail est achevé, je désire exprimer encore une fois mes remerciements à la présidence portugaise pour son soutien déterminant dans le processus d'adhésion des pays candidats à l'espace Schengen, durant sa période la plus délicate de prise de décisions. Parallèlement, un travail important de coordination auprès des pays candidats à l'intégration à l'espace Schengen a été réalisé par le ministère slovène des affaires intérieures et son ministre, M. Dragutin Mate. Mes remerciements s'adressent également à tous les agents des autres ministères, services et institutions, des services de cet aéroport, et des deux autres où les contrôles aux frontières aériennes intérieures ont également été abolis, qui ont participé à ce projet important et qui ont ainsi permis à la Slovénie de partager, à part égale, le futur européen.

Merci pour votre attention.